

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité e	nvironnementale	- The same						
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement						
23/09/2022	23/09/2022		2022_6594						
	1. Intitulé du p	rojet							
Opération de transfert local de sables sur le haut de plage de Sainte-Cécile (Camiers)									
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)									
2.1 Personne physique									
Nom	Prénon	า							
2.2 Personne morale									
Dénomination ou raison sociale	Communauté d'Agglomér		n Montreuillois						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Bruno COUSEIN, Président								
	2 9 0 0 0 1 1	Forme juridique EPG	CI.						
	ez à votre demande l'ani								
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères ann dimensionnement correspo	exé à l'article R. 122-2 ndant du projet	du code de l'environnement et						
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du pr	ojet au regard des sei	uils et critères de la catégorie						
13 : Travaux de rechargement de plage	IOTA:	briques issues d'autres	nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)						
	- 4.1.3.0. Dragage et/ ou reje	et y afférent en milieu m	narin.						
			i						
	4. Caractéristiques génér	ales du projet							
Doivent être annexées au présent formu	laire les plèces énoncées à	la rubrique 8.1 du fori	mulaire						
4.1 Nature du projet, y compris les évent									
L'objet de cette demande d'examen au cas	par cas concerne une opéra	tion de rechargement	du haut de plage de Sainte-Cécile.						
Cette opération consiste à prélever 10 000 Cécile. Le sable sera prélevé sur une barre	m3 de sable en aval de la de sableuse de milieu ou bas de	rive littorale, donc au n	ord du front de mer de Sainte-						
mer de Sainte-Cecile-Plage, à environ 500 i	nètres du trait de côte. Il sera	a régalé sur le haut de p	lage, au droit des enrochements						
protegeant le cordon dunaire situé entre le	e front de mer de Sainte-Céc	ile et la descente à bate	eaux.						
Cette opération de rechargement sédimen	taire est en réalité un reprofi	lage de plage car les sé	diments sont prélevés en quantité						
modeste, en bas du profil de plage à proxir hydrosédimentaire, en aval-dérive sédimer	ntaire.	recharger et surtout au	sein de la meme cellule						
Les sédiments remaniés et apportés sur le l	naut de plage de Sainte-Céci	le ont donc tendance à	repartir naturellement vers le						
nord en direction de Hardelot-Plage au gré	des marées et événements :	météo-marins. Une par	tie de ce sable peut alimenter le						
haut de plage et le cordon dunaire situé en dispositifs de gestion douce du trait de côt	iu e le front de mer et l'exuto e (ganivelles, filets coco)	ire au ruisseau de Danr	nes, où la CA2BM installe des						
dispositifs de gestion douce du trait de cote (gamivelles, filets coco).									

4.2 Objectifs du projet

A Camiers, Il existe une tendance historique à l'érosion. Cette tendance n'est cependant pas régulière puisque suivant la dynamique de l'estuaire de la Canche, le littoral peut connaître des phases d'engraissement temporaire. Des enrochements ont été mis en place au Sud de la station, jusqu'au au niveau du camping de Saint-Gabriel. Depuis plusieurs années, ce secteur subit une érosion massive qui se traduit par un recul significatif du trait de côte au droit du camping "des dunes". Plus au nord, la baisse du niveau de sable au droit de l'ouvrage de défense contre la mer (cordon d'enrochements) provoque un risque de déstabilisation de celui-ci. Cette érosion provoque également une forte problématique pour les accès à la plage pour les secours, les gendarmes et le service de balisage de la navigation via la descente située chemin des bateaux. La perte de sédiments provoque un affoulliement et une marche rendant l'accès compliqué voire impossible.

Pour contrebalancer et atténuer cette perte sédimentaire, quantifiée par les mesures du groupement GEODUNES/ULCO dans le cadre du suivi morphosédimentaire semestriel des plages de la CA2BM, la CA2BM compte donc effectuer, dans le cadre de sa stratégie locale de gestion du trait de côte, un ré-ensablement.

Les objectifs du projet sont de :

- protéger le pied et pérenniser l'ouvrage de défense contre la mer
- recréer une dynamique sédimentaire positive de haut de plage
- -protéger le pied de la descente à bateaux pour une garantie des accès et usages

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pour cette opération, le sable sera prélevé sur barre intertidale de bas de plage, entre le front de mer de Sainte-Cécile et l'exutoire du ruisseau de Dannes, à environ 500 mètres du trait de côte. Il sera régalé sur le haut de plage de Sainte-Cécile sur la zone située entre le front de mer principal et la descente à bateaux située au sud, sur un linéaire de 700 m et une largeur variant de 20 à 30 mètres.

Les travaux, d'une durée de 7 jours maximum, seront déclenchés dans la période allant de début novembre à fin mars. Ils se dérouleront lors de coefficients de marée de vives eaux, de l'ordre de 90. Les coefficients de marée seront déclinant les jours suivants les travaux, ce qui permettra de pérenniser le rechargement.

Des mesures d'accompagnement sont prévues et d'ores et déjà mises en œuvre : pose de ganivelles en haut de plage pour créer des pièges à sable et favoriser son maintien.

La zone de travaux est incluse dans la concession de plage de la commune de Camiers.

4.3.2	dans so	phase	d'exp	oitation
-------	---------	-------	-------	----------

Il n'y a pas de phase d'exploitation le sable est nivelé sur le haut de plage puis est laissé aux actions de la marée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Maritime							
The state of the s	da Domanie i	abile Martine					
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superfi	icie alobale de l'opératio	on - préciser les u	unités de mesure	utilisées		
Grand	deurs caracté			V	aleur(s)		
volume			1	0000 m3			
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonn	ées géographiques 1	Long. <u>50°34</u> '	<u>13"9</u> Lat. <u>0</u> 1	° <u>34'37"0</u>		
Camiers - Plage de Sainte-Cécile-	Pour les co	ntégories 5° a), 6° a), b))				
descente du chemin des bateaux	et c), 7°a), 10°,11°a) t	b) 9°a),b),c),d), b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,					
	38°; 43° a	, b) de l'annexe à 122-2 du code de					
	l'environne						
	Point de d	lépart :	long ° _ '	Lat	•		
	Point d'an		Long°'	" Lat	0 ' ''		
	Commune	es traversées :					
	olanoz à vot	e demande les anne	-002				
30	nghez a von	e demande les anne	exes n° 2 a 6				
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	ion d'une insta	allation ou d'un ouvrage	e existant?	Oui X	Non		
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cer ouvrag				Non X		
		Si on considère la plag peut considérer que le					
		ainsi que l'ouvrage de					
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen		pied de dune).					
différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto							

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunit les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Out	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		En partie : Dunes de Camiers et Baie de Canche
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Camiers
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	×		Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		\boxtimes	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	×		SIC « BAIE DE LA CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES »
D'un site classé ?		\boxtimes	

				projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
6.1 Le projet Veuillez com	envisagé est-II <u>suscep</u> apléter le tableau suivo	tible d	'avoir l	es incidences notables suivantes ?
	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel mílieu ?		X	
Ressources Estendosic content of the content of th	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		\boxtimes	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		\boxtimes	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-II concerné par des risques naturels ?	X		ěrosion marine
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		rotation des tracteurs remorques sur la plage, entre le site de prélèvement et le site de rechargement.
Nulsances	Est-il source de bruit ? Est-il concemé par des nuisances sonores ?	X		bruit des engins mécaniques nécessaires au chantier: -pelle -tracteurs remorques

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		rejets d'échappement des engins nécessaires au chantier (pelle, tracteurs remorques).
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
E1111330113	Engendre-t-il des effluents ?		\times	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage	X	
approuves	du soi ? ences du projet identi		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri		t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet doit être dispensé d'évaluation environnementale au vu de la nature, la quantité et la provenance des sédiments déplacés (reprofilage du profil de plage).

Des suivis scientifiques de la topographie et des populations benthiques réalisés par les bureaux d'étude GEODUNES/ULCO, IDRABIO et le GEMEL ont montré que les rechargements de 15000 m3 réalisés depuis juin 2017 à Merlimont, projets en tout point similaire à celui faisant l'objet d'une demande d'examen au cas par cas, n'ont pas eu d'impact négatif sur l'évolution morphologique de l'estran et du trait de côte à proximité des zones de prélèvement et de rechargement, ainsi que sur les populations benthiques.

8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -X non publié : Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir X d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe};

de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du

Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises

code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d),

10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours

Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

X

X

X

8.2 Autres	8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire								
Veuillez co parties aux	Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent								
	Objet								
	9. Engagement et sig	gnature							
Je certifie s	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X							
Fait à	Montreuil-sur-Mer	le, 16/09/2022							
Signature	omeration cos								